

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7333 SÉANCE DU 8 août 2022

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

APPROBATION DES BUDGETS 2022-2023

Attendu que le budget pour l'année 2022-2023 a été présenté pour fin de présentation et de discussion aux membres du comité des finances lors d'une séance de travail du 13 juillet 2022;

Attendu que la direction des Finances a travaillé en étroite collaboration avec l'ensemble des directions afin de produire des budgets équilibrés;

Attendu que chaque directeur avait la responsabilité d'identifier et de partager son budget respectif en collaboration avec le Chef responsable du secteur;

Attendu que le comité des finances a analysé et recommandé le budget global de la Nation huronne-wendat, lequel prévoit des revenus de 78 101 468 \$ et des dépenses de 77 532 651 \$, donc, un surplus budgétaire de 568 817 \$;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 9 août 2022 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

Canada,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7333 SÉANCE DU 8 août 2022

APPROBATION DES BUDGETS 2022-2023

Attendu qu'un exercice continu est prévu afin d'assurer le respect intégral des budgets respectifs de chaque secteur ainsi que l'intention ferme de dégager des marges financières supplémentaires;

Attendu que les directions sont mandatées afin d'identifier des nouvelles sources de financement;

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial René Picard, **appuyé** par le Chef familial Denis Bastien, et **résolu** :

- **D'**approuver le budget pour l'année 2022-2023, tel que présenté et recommandé par le comité des finances et la direction des Finances;
- **De** demander à chaque directeur de respecter les budgets acceptés par le Conseil de la Nation huronne-wendat et de faire tous les efforts nécessaires pour trouver des revenus de financement additionnels;
- **D'**octroyer au comité des finances, le mandat de prendre toutes les dispositions et mesures nécessaires pour s'assurer du respect d'un budget équilibré pour l'année 2022-2023.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 9 août 2022 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND